

Massif des Vosges
Restauration Paysagère & Agroécologique
Convention 2021-2027

DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX
DOSSIER TECHNIQUE AGROECOLOGIQUE COMMUN

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

1.	IDENTITE DU MAÎTRE D'OUVRAGE DEMANDEUR
	- Association Foncière Pastorale (AFP) du Grandrupt

2.	PARTENAIRES AGRICOLES		
2.1.1	IDENTIFICATION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE		
nom – prénom	HARMEL Marc		
ou raison sociale			
adresse	2 aux Zières		
code postal	88210	commune	GRANDRUPT
téléphone	06 27 21 16 59	adresse mail	Fermedeszieres88@hotmail.fr
n° SIRET	51753799900016	n° PACAGE	088016532

2.2.1	DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE		
surface totale de l'exploitation (ha S.A.U.) :	30ha	dont prairie de fauche pure	
		dont fauche / pâture	20ha
main-d'œuvre (U.T.H.) :		dont pâture	10ha
Cheptel		Activités de l'exploitation	
type	nombre UGB		
☐ bovin laitier		☒ production principale	
☒ bovin allaitant	26	☐ production secondaire / de loisir	
☐ caprin		☐ activité de transformation	
☐ ovin		☐ activité d'accueil	
☐ équin, asin			
☐ porcin			
☐ autre :			

Autre atelier agricole		Autres informations
type	détail	
☐ maraichage		☐ jeune agriculteur
☐ petit fruit		☐ en cours d'installation
☐ plante médicinale – aromatique		☐ projet de développement
☐ verger		☐ autre :
☐ autre :		

2.1.2	IDENTIFICATION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE			
nom – prénom				
ou raison sociale				
adresse				
code postal		commune		
téléphone			adresse mail	
n° SIRET			n° PACAGE	

2.2.2	DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE		
surface totale de l'exploitation (ha S.A.U.) :		dont prairie de fauche pure	
		dont fauche / pâture	
main-d'œuvre (U.T.H.) :		dont pâture	
Cheptel		Activités de l'exploitation	
type	nombre UGB		
☐ bovin laitier		☒ production principale	
☐ bovin allaitant		☐ production secondaire / de loisir	
☒ caprin		☐ activité de transformation	
☐ ovin		☐ activité d'accueil	
☐ équidé, asin			
☐ porcin			
☐ autre :			

Autre atelier agricole		Autres informations
type	détail	
☐ maraichage		☒ jeune agriculteur
☐ petit fruit		☐ en cours d'installation
☐ plante médicinale – aromatique		☐ projet de développement
☐ verger		☐ autre :
☐ autre :		

type d'herbivore	âge	conversion en U.G.B.
bovin	bovin de plus de 2 ans ou vache ayant vêlé	1
	bovin de 6 mois à 2 ans	0,6
	bovin de moins de 6 mois	0,4
ovin	ovin de plus d'un an ou brebis ayant mis bas	0,15
caprin	caprin de plus d'un an ou chèvre ayant mis bas	0,15
équidé	équidé de plus de 6 mois	1
alpaga	plus de 2 ans	0,3
lama	plus de 2 ans	0,45
cerf, biche	plus de 2 ans	0,33

3.	SECTEUR CONCERNE PAR LE PROJET				
3.1.	SITUATION CADASTRALE				
commune	lieu-dit	références cadastrales		surface cadastrale	surface concernée
		section	n° parcelle		
GRANDRUPT	BAS DE LA COTE	A	290	2703	2703
GRANDRUPT	BAS DE LA COTE	A	291	7026	7026
GRANDRUPT	BAS DE LA COTE	A	292	4137	4137
GRANDRUPT	LE PETIT ROUOT	A	345	301	301
GRANDRUPT	LE PETIT ROUOT	A	346	392	392
GRANDRUPT	LE PETIT ROUOT	A	347	661	661
GRANDRUPT	LE PETIT ROUOT	A	348	1609	1609
GRANDRUPT	LE PETIT ROUOT	A	349pp	10025	7195
GRANDRUPT	LE PETIT ROUOT	A	350	874	874
GRANDRUPT	LE HOUSSOT	A	380pp	2891	2120
GRANDRUPT	DEVANT XEMEN	A	758	308	308
GRANDRUPT	DEVANT XEMEN	A	760	1810	1810
GRANDRUPT	DEVANT XEMEN	A	761	186	186
GRANDRUPT	DEVANT XEMEN	A	762	482	482
GRANDRUPT	DEVANT XEMEN	A	763	5776	5776
GRANDRUPT	DEVANT XEMEN	A	764	1543	1543
GRANDRUPT	DEVANT XEMEN	A	765	2770	2770
GRANDRUPT	DEVANT XEMEN	A	766	2169	2169
GRANDRUPT	HAUT DE LA FRAISE	A	933pp	7615	2809
GRANDRUPT	DEVANT LE MOULIN	A	1260	5205	5205
TOTAUX :				5ha 84a 83ca	5ha 00a 76ca

3.2.	SITUATION REGLEMENTAIRE OU RELATIVE A UN ZONAGE	
nature de la réglementation ou du zonage		parcelles concernées (s'il ne s'agit pas de l'ensemble du secteur concerné), et remarques
urbanisme	Schéma de cohérence territoriale :	
	Classement carte communale :	hors zone constructible
	Règlement national d'urbanisme (RNU) :	
	Classement PLU / PLUi	PLUiH en cours d'approbation
	Avis du Parc sur le PLU / PLUi	Avis favorable
	Avis de la Chambre sur le PLU / PLUi	Avis favorable

Trame Verte et Bleue (TVB)	☐ définition d'une sous-trame prairiale	
périmètre de protection des eaux	☐ immédiat n°	
	☐ rapproché n°	
	☐ éloigné	
site et paysage	☐ inscrit, nom :	
	☐ classé, nom :	
arrêté de protection	☐ de biotope :	
réserve naturelle	☐ de :	
Natura 2000	☐ zone spéciale de conservation :	
	☐ zone de protection spéciale :	
forêt soumise au régime forestier	☐	
réglementation des boisements	☒ boisement « interdit ou réglementé » ☐ boisement « libre »	Tout boisement est interdit dans le périmètre d'une AFP
ZNIEFF	☐ Nom :	
espace naturel sensible, zone humide remarquable...	☐ Nom :	
Parc naturel régional	commune adhérente : ☐ au SM du Parc des Ballons des Vosges ☐ au SM du Parc des Vosges du Nord commune non adhérente : ☐	

* Motif de consommation excessive des terres agricoles et de remise en cause de la viabilité des exploitations agricoles (souci de cohérence entre le projet de restauration et le document d'urbanisme de la collectivité).

Pour la situation réglementaire et les zonages se reporter au site [Géoportail](#)

3.3.	PLAN DE PAYSAGE OU GERPLAN INTERCOMMUNAL – PROJET DE TERRITOIRE	
Structure porteuse du Plan de paysage ou GERPLAN (Communauté de communes ou d'agglomération) :		Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
Année du Plan de paysage ou GERPLAN (et le cas-échéant nom du Plan de paysage ou GERPLAN si différent) :		2003
Orientation du Plan de paysage ou GERPLAN concernant le projet (pour la parcelle ou son environnement proche) :		Reconquérir les paysages agricoles
Autre type de projets de territoire (exemple : charte de développement local, PCAET, PAT, PADD du PLU(i), Docob Natura 2000)		

3.4.	SITUATION CONTRACTUELLE ET GARANTIES DE GESTION DURABLE DU SITE RESTAURE	
Type de contrat	Clauses de gestion durable (si existantes)	
☐ bail rural		
☐ bail rural à clauses environnementales		
☒ convention pluriannuelle de pâturage :	Interdiction de retourner les prairies Protéger cours d'eau et fossés du piétinement des animaux	
☐ autre :		

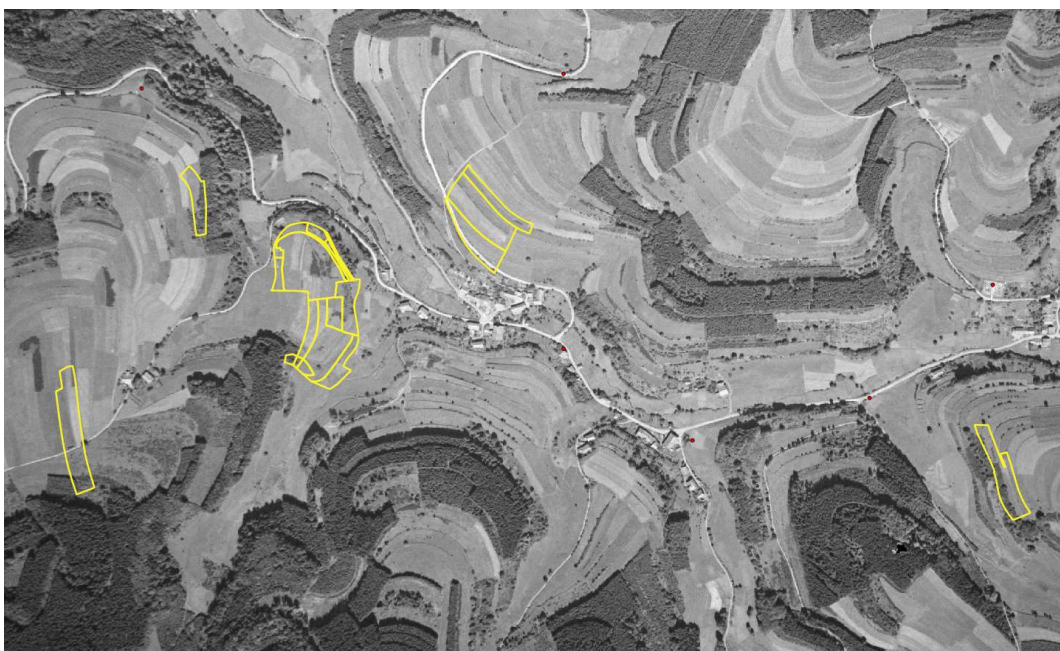
Mesures Agro-Environnementales et Climatique (MAEC) et Paiement pour Services Environnementaux (PSE)		
☒ Absence de MAEC	☐ Proposition de classement en MAEC lorsqu'il s'agit de parcelles ne figurant pas sur les plans de zonage en vigueur	
☐ MAEC système	Intitulé de la MAEC	
	Principaux engagements liés à la MAEC <i>(Communiquer le lien du cahier des charges MAEC correspondant)</i>	
	Période du contrat MAEC	
☐ MAEC localisée	Intitulé de la MAEC	
	Principaux engagements liés à la MAEC <i>(Communiquer le lien du cahier des charges MAEC correspondant)</i>	
	Période du contrat MAEC	
☐ PSE	Principaux engagements liés aux PSE	

4.	DIAGNOSTIC TERRITORIAL, PAYSAGER ET AGROECOLOGIQUE
4.1.	ENJEUX DU SECTEUR CONCERNE

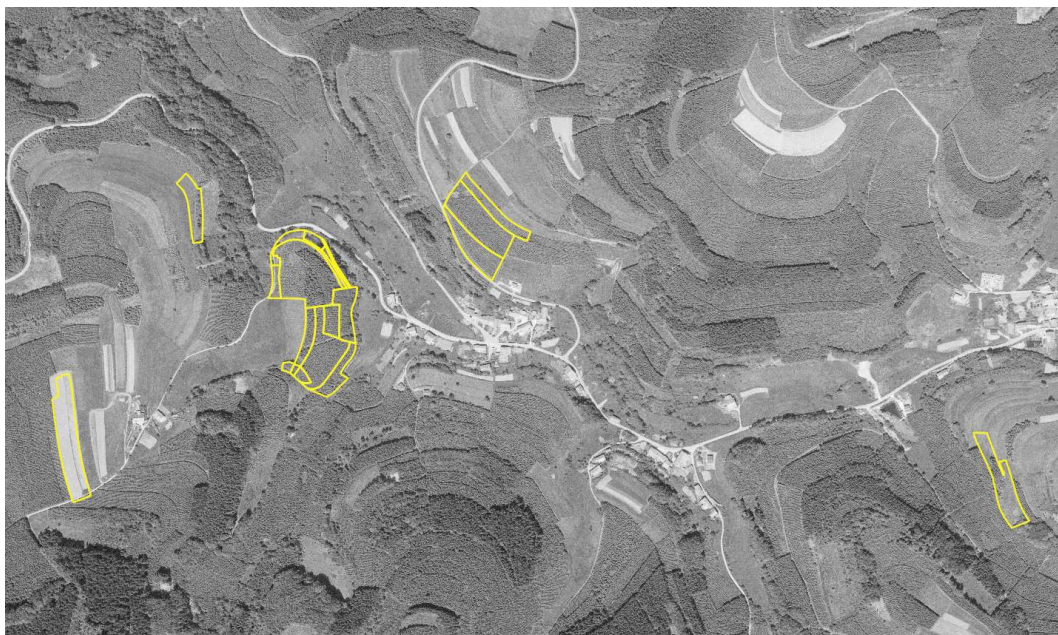
4.1.1. Historique du lieu

L'association Foncière Pastorale (AFP) du Grandrupt a été créée par arrêté préfectoral en 2007. Son périmètre s'étend sur plus de 44 hectares répartis en 15 îlots. 26 hectares sont actuellement sous convention de pâturage avec des exploitants du territoire.

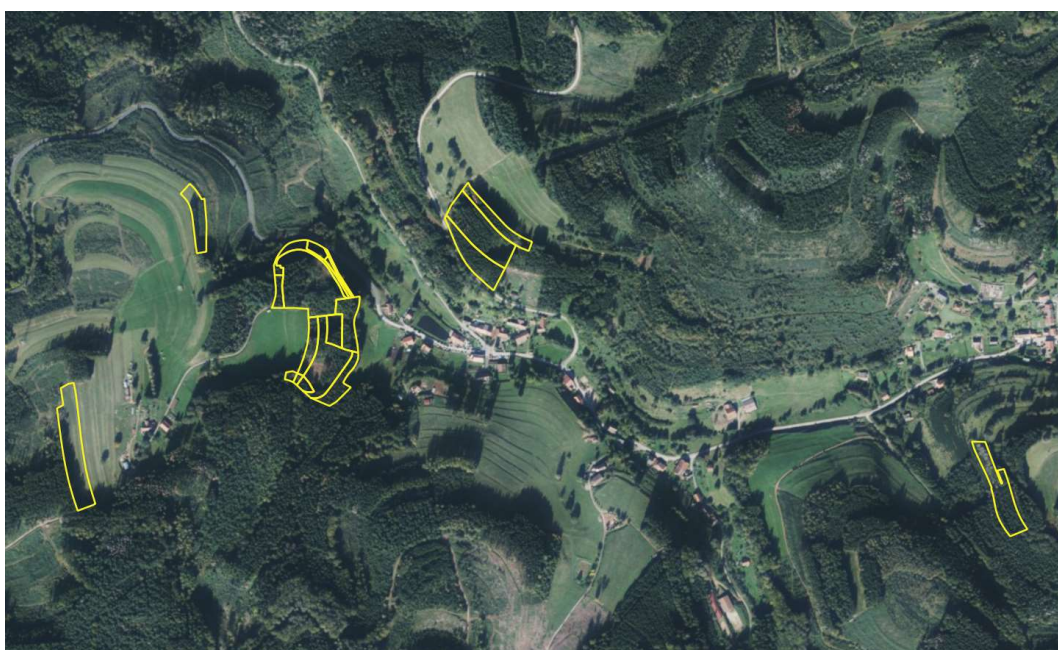
Les parcelles du projet sont des pessières après coupe rase.



1950 : la commune est encore largement ouverte. La forêt se cantonne aux points hauts



1977 : l'enrésinement a gagné la quasi totalité de la commune.



2021 : les boisements, à maturité et/ou scolytés, sont sur le point d'être exploités

4.1.2. Paysage global dans lequel se situe le secteur

Historiquement, la forêt occupe les massifs montagneux alors que les vallées sont consacrées au bâti et à l'activité agricole. Avec l'exode rural d'après-guerre et les politiques encourageant la plantation d'épicéas, la vallée a peu à peu disparu sous les frondaisons des résineux. Elle s'est progressivement rouverte suite aux effets de la tempête Lothar et de plus de 15 années d'action de l'AFP. L'association continue d'œuvrer en convertissant les boisements en terre agricole dans son périmètre d'action dès lors qu'ils sont exploités.

4.1.3. Éléments du patrimoine caractéristique du secteur

Le périmètre de l'AFP est constitué d'un fond de vallée humide qui relie les communes de Grandrupt et Saint-Stail. L'essentiel du périmètre est constitué terrasses et de plateaux de part et d'autre de la vallée. Le paysage est marqué par le cordon de ripisylve qui borde le ruisseau de Grandrupt et les haies dans les pâtures qui marquent les talus. Il reste encore quelques boisements résineux.

4.1.4. Fréquentation du secteur

L'AFP est traversée en son milieu par la RD 45a, qui ne constitue pas une voie d'accès privilégiée vers l'Alsace. Néanmoins, grâce à sa qualité paysagère, la commune bénéficie d'un hôtel-restaurant et d'une guinguette.

C'est le point de départ de plusieurs balades du Club Vosgien. Le territoire est également fréquenté par les chasseurs et les pêcheurs.

4.1.5. Dynamique et projets agricoles

Une jeune agricultrice vient de s'installer sur la commune voisine et est en recherche de surfaces à exploiter.

4.1.6. Projet de la commune ou de la communauté de communes ou d'agglomération sur le secteur

Cette partie permet de compléter, détailler les projets de territoires qui ont pu être cités dans la partie 3.3.

Exemples : préconisations du Plan de paysage ou GERPLAN intercommunal, orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PLU), souhaits et projets spécifiques de la commune etc.

L'ex-communauté de communes, avec le soutien des communes, a été à l'origine de la création de l'AFP du Grandrupt. Ces associations autorisées ont pour objet de favoriser le maintien d'une agriculture montagnarde en organisant la mise en valeur des terrains inclus dans leur périmètre. Ce projet va en ce sens.

4.2.

DIAGNOSTIC ET OBJECTIFS AGRICOLES DU PROJET

4.2.1. Description du projet

Utilisation future de la parcelle rénovée

- | | | |
|--|--|---|
| ☒ pâture | ☐ prairie de fauche | ☒ utilisation mixte fauche / pâture |
| ☒ pré-bois | ☐ pré-verger | ☐ petits fruits |
| ☐ plantes médicinales et/ou aromatiques | ☐ maraîchage | ☐ autre : |

Commentaire :

4.2.2. Justifications agricoles de la restauration paysagère et agroécologique

Ce paragraphe permet de justifier les besoins en pâtures ou prés de fauche, mais aussi la capacité de l'exploitation concernée de réellement gérer, dans le futur, les surfaces à rénover eu égard à son troupeau et matériel actuel ou futur.

Se reporter à la typologie agroécologique des prairies permanentes du massif des Vosges : Les prairies permanentes du Massif des Vosges - Typologie agroécologique et diagnostic prairial, valeurs agronomiques, économiques, écologiques, paysagères... (Guide 2020) : disponible en [consultation](#) et en [téléchargement](#)

Justifications des besoins en pâtures, prés de fauche ou autre activité de l'exploitation :

Un exploitant est déjà en palce sur la commune. Une jeune agricultrice vient de s'installer sur la commune voisine et est en recherche de surfaces à exploiter.

Avec les épisodes de sécheresse estivale marqués depuis plusieurs années, l'autonomie fourragère des exploitations est menacée. La remise en état agricole de ces terres doit les aider à garantir la viabilité économique de leurs élevages.

Type agroécologique majoritaire de prairie attendu (nom) :

Se reporter à la [typologie agroécologique](#) des prairies permanentes du massif des Vosges

CP2 pâture à faible chargement

CF6 prairie de fauche ou mixte précoce

Faire le lien entre le type agroécologique majoritaire de prairie attendu, ses caractéristiques et les besoins de l'exploitation agricole :

Se reporter à la [typologie agroécologique](#) des prairies permanentes du massif des Vosges

CP2 pâture à faible chargement, valeur alimentaire élevée, intérêt floristique fort, faible souplesse d'exploitation, stockage de carbone correct

CF6 prairie de fauche ou mixte précoce, valeur alimentaire élevée, intérêt floristique bon, souplesse d'exploitation moyenne, stockage de carbone faible

Capacité à gérer et entretenir les surfaces eu égard au troupeau et au matériel actuels ou futurs :

Autres informations :

4.2.3. Potentialités agricoles du secteur concerné par la restauration et pratiques mises en œuvre

Se reporter à la [typologie agroécologique](#) des prairies permanentes du massif des Vosges

Préciser les pratiques agricoles mises en œuvre liées au type de prairie souhaitée :

Bovins allaitants : pâture ou pâture après première coupe. Coupe de regain en fin de saison en fonction de la repousse.

Chèvres laitières : pâturage au filet à proximité de la chèvrerie

Autres pratiques de gestion mises en œuvre :

Exemple : travail en agriculture biologique (AB), gestion agro-sylvo-pastorale avec exploitation des arbres, utilisation du feuillage comme ressource fourragère etc.

Exploitation caprine en conversion AB

4.3.1. Description de l'état initial du secteur (à reporter sur un orthophotoplan de diagnostic)Description du secteur :

La description de l'état initial de la ou des parcelles peut s'appuyer sur un orthophotoplan commenté répertoriant les différents types d'habitats présents.

Se reporter à la notice du dossier pour connaître les types d'habitats à renseigner.

Coupes rases d'épicéas

Présences d'éléments écologiques et paysagers particuliers (à reporter sur l'orthophotoplan de diagnostic)

Présence sur les parcelles concernées de :

- ☐ Cours d'eau ☐ Fossés, rigoles ☐ Arbres fruitiers ☐ Haies ☐ Arbres isolés ☐ Murets ☐ Terrasses
☐ Pierriers ☐ Affleurements rocheux ☐ Petit patrimoine rural (calvaire, etc.) :

4.3.2. Enjeux écologiques et de biodiversité identifiés

Se reporter à la notice du dossier pour connaître les enjeux écologiques et de biodiversité à renseigner.

Proximité d'un cours d'eau

4.3.3. Enjeux paysagers et de cadre de vie identifiés

Se reporter à la notice du dossier pour connaître le détail des enjeux paysagers.

Enjeux paysagers identifiés :

- | | | |
|--|--|---|
| ☒ Espace de respiration | ☐ Patrimoine paysager | ☒ Microboisement gênant |
| ☒ Liaison de fond de vallée/vallon | ☒ Point de vue | ☐ Perspective, point de repère |
| ☐ Lisière adaptée | ☒ Pré-bois | ☐ Mosaïque paysagère |
| ☐ Autre | | |

4.3.4. Enjeux climatiques (adaptation au changement climatique) et liés à la ressource en eau identifiés

Se reporter à la notice du dossier pour connaître les attentes liées aux enjeux climatiques.

Préciser les enjeux climatiques identifiés sur le secteur :

Exemple : maintien des arbres pour conserver de la fraîcheur, pas d'accroissement du cheptel (lien avec la ressource en eau), stockage du carbone dans les 30 premiers cm du sol équivalent entre une forêt et une prairie permanente etc.

Maintien d'îlots boisés dans les parcs pour le confort des bêtes

Restauration de prairies permanentes avec une bonne capacité de stockage du carbone à terme

Préciser les enjeux liés à la ressource en eau identifiés sur le secteur :

Exemple : protection des captages d'eau, besoin en eau (accroissement ou maintien du cheptel), évolution du comportement hydraulique de la parcelle en lien avec le captage d'une source pour l'abreuvement etc.

Proximité de cours d'eau de tête de bassin

4.3.5. Autres enjeux identifiés

Thèmes des enjeux	Enjeux identifiés
Sol	Terre mise à nue pouvant être sensible à l'érosion du fait de la pente
Autres	

4.3.6. Prise en compte des enjeux globaux et impacts indirects du projet

Ce paragraphe permet de réfléchir aux impacts indirects du projet à l'échelle de l'exploitation agricole ou à une échelle plus globale.

Ce projet permettra d'améliorer le cadre de vie de cette petite commune de montagne tout en confortant l'activité des exploitations existantes ou en cours de développement (installation JA), garants du maintien d'un paysage de qualité.

4.4.1 Etat initial constaté et état final attendu

Indiquer sur l'orthophotoplan des travaux, l'ensemble des actions prévues.

Projet détaillé (pratiques mises en œuvre) et justification des travaux prévus prenant en compte les enjeux agricoles, écologiques, paysagers et climatiques identifiés (Eviter Réduire) :

Travaux en-dehors des périodes de nidification. Les secteurs les plus pentus ne feront l'objet que d'un broyage pour limiter les risques de ruissellement. Un îlot boisé constitué de châtaigniers sera maintenu. Une grande lisière de pâture sera traitée en pré-bois sans travail du sol.

4.4.2 Synthèse des travaux prévus et calendrier prévisionnel (indicatif)

Se reporter aux données issues du guide technique consacré à la restauration prairiale

Exemple de rédaction

phase	nature des travaux*	mode d'intervention (mécanique / manuel)	surface ou longueur concernée	moyens humains envisagés pour la réalisation des travaux (entreprise, travaux en régie, bénévolat valorisé)
① début : durée :	Broyage et arasement des souches	Mécanique	5ha 00a 76ca	Entreprise
② début : durée :	Pose de clôtures	Mécanique + manuel	2000 ml	Travaux en régie (main d'œuvre des exploitants)
<u>Interventions particulières à envisager après réalisation des travaux de restauration paysagère et agroécologique :</u>				
⑥ début : durée :				

Indicateurs de résultats à atteindre en fin de restauration paysagère et agroécologique (agricoles, paysagers, environnementaux) : ces éléments définis de manière concertée serviront de points de contrôle lors de la réception des travaux. Ils peuvent conditionner le versement effectif de la subvention.

Remarque : ces indicateurs doivent être mesurables (oui / non, nb d'ha, % etc.). Définir au moins 5 points de contrôles différents.

Indicateurs	Description
Agricoles	<i>Prairies restaurées (O/N) Clôtures posées (O/N)</i>
Paysagers	<i>Pré-bois aménagé (O/N)</i>
Ecologique	<i>Préservation des parties humides (O/N)</i>
Climat	<i>maintien d'arbres (O/N)</i>
Autres	